



# COMPTE-RENDU D'ATELIER

RÉAMÉNAGEMENT  
DE LA PLACE FÉLIX EBOUÉ

**Thème : mobilité et accessibilité**

**MARDI 08 NOVEMBRE 2022**

**Mardi 08 novembre 2022** - Maison des initiatives citoyennes et des associations du 12<sup>ème</sup> arrondissement

**Nombre de participants : 26** (13 hommes et 13 femmes)

### **Intervenants :**

- **Ville de Paris :** DELMESTRE Mathieu, adjoint à la Maire du 12ème chargé des mobilités et des transports, KOPOKA Margaret, Conseillère d'arrondissement déléguée chargée de la santé, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'accessibilité, MURAT-CRAIS Paul, collaborateur de la Maire du 12ème en charge de la Transformation et de la Végétalisation de l'espace public, CARBONNEL Ba-Vinh, chef de projet au Service des Aménagements et Grands Projets Direction de la Voirie et des Déplacements, Alain BOULANGER, chef de division, SAGP, DVD, DROUILLARD-BELKAHIA Seda, Chargée d'étude accessibilité à l'Agence de la Mobilité, DVD et MOLINAR Chiara, Cheffe de projets hospitalité des espaces publics et usages piétons à l'AM, DVD.
- **Trait Clair :** BIARROTTE Lucile, directrice conseil et DAUTHIEUX Louise, chargée de concertation
- **La Belle Friche :** GOLIAS Romain, chargé de concertation

En amont de l'atelier, Richard RONDEL, riverain de la place Félix Eboué a envoyé un email à Mathieu DELMESTRE afin de lui faire part de ses interrogations sur le futur aménagement de la place :

- Comment ont été récoltées les informations du diagnostic sur la circulation des voitures (données annuelles ou sur une période de l'année) ? Il serait intéressant de faire une comparaison avec les données en heures de pointe.
- Il faut prendre en compte les arrêts de bus et de taxis.
- Comment accéder aux rues perpendiculaires à la rue Decaen ?
- Met en garde sur le manque de transport en commun et l'attente longue pour les bus.
- Souhaiterait pouvoir faire un test pendant quelques mois de la circulation autour de la place selon le projet actuellement proposé.

### **Résumé du déroulé de l'atelier**

Le sujet de la mobilité est central dans le projet de réaménagement de la place Felix Eboué, il s'agit en effet d'un carrefour à sens giratoire particulièrement important dans Paris, qui accorde actuellement une part d'espace très importante à l'automobile. L'objectif de cette rencontre avec les riverain.e.s du quartier de la place Félix Eboué était

de travailler sur ces questions de circulation sur le site, selon différents modes de déplacement : piéton et vélo pour les mobilités douces, voitures, transports en communs... Les participant.e.s ont pu, à travers les différentes activités proposées, pointer du doigt les difficultés actuelles concernant la mobilité sur la place, mais aussi soumettre des propositions d'aménagements facilitant la cohabitation parfois complexe entre ces différents modes de déplacement. La sécurité des piétons et cyclistes ainsi que la notion d'intermodalité ont été au coeur des échanges.

Cet atelier avait pour public cible les habitants du 12ème côtoyant régulièrement la place, mais il a aussi permis de travailler avec les représentant.e.s d'associations engagées dans le quartier :

- **Paris en Selle** (association de cyclistes représentée par Marine SOULEY)
- **Association Valentin Haüy** (aide à la déficience visuelle représentée par Colette PARANT)
- **SACHA** (association d'aidants pour les enfants handicapés représentée par Marie-Laure COTINEAU)
- **Michel CERDAN**, représentant de plusieurs Conseils de Quartiers dont celui de la Vallée de Fécamp était aussi sur place

Leur présence durant l'atelier a permis d'accorder une attention particulière à l'accessibilité de la place pour toutes et tous. Il a été rappelé que bien souvent, inclure les personnes en situation de handicap dans l'élaboration d'un projet d'aménagement permet la constitution d'un espace plus agréable pour toute celles et ceux qui le pratique, quelle que soit leur situation physique.

L'atelier s'est organisé en trois temps. Tout d'abord une présentation de l'avancée du projet, un rappel du diagnostic et des enjeux des mobilité sur ce site (avec supports powerpoint) ont été fait aux participants. Après une rapide présentation du déroulement de l'atelier, les personnes présentes ont pu se répartir en deux groupes pour aller, au choix, vers une première table de travail (A) traitant l'accessibilité et l'intermodalité sur la place, ou une seconde table (B) plus axée sur le sujet des obstacles à la circulation et des questions de signalétique, selon différents modes de déplacement. Après environ 30 min de travail, les groupes changeaient de table. Enfin, un temps de restitution collective a permis de résumer, à la fin de l'atelier, les faits saillants soulevés par les participants durant les échanges aux tables.

## Compte-rendu par type d'activités

# PRÉSENTATION

Après un tour de présentation des personnes présentes, Mathieu DELMESTRE a pris la parole avec un power point à l'appui (cartes, projections, définitions...) pour rappeler les grands objectifs du réaménagement de la place, un des engagements phare de la campagne électorale de 2020 :

- Rendre accessible la fontaine aux Lions
- Piétonniser la place centrale, y créer de nouveaux usages et végétaliser
- Revoir les aménagements cyclables afin que les pistes quittent les trottoirs pour la chaussée
- Rééquilibrer les espaces publics en faveur des piétons et des mobilités douces

Il a été précisé lors de cette présentation que la voie de circulation à l'Ouest de la place a été imaginée dans le plan de projection comme une chaussée à double voies dans chaque sens de circulation (contrairement aux trois autres axes autour de la place qui ont été pensés à seulement une voie dans chaque sens de circulation).

Plusieurs personnes sont intervenues au cours de cette présentation pour mettre en garde sur certains points, ou faire part de leur mécontentement sur le projet. Certains ont insisté sur plusieurs contre-exemples à ne pas reproduire comme la place de la République (voie de circulation « batarde » utilisée par les bus et les vélos) ou au contraire des aménagements mieux pensés comme à la place de la Nation. La voie de circulation au Sud de la place est celle qui a soulevé le plus d'interrogations, notamment quant à son statut future (zone de rencontre ?).

Les représentants de l'agence de la mobilité ont ensuite pris la parole pour rappeler les documents de cadrage officiels en matière d'aménagements relatif à l'accessibilité. Deux principaux documents ont été évoqués : le PAVE, Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics est un document réglementaire obligatoire en matière d'accessibilité, il existe depuis 2012 et le Protocole de bonne tenue des chantiers sur la voie publique (lien : <https://www.paris.fr/pages/effectuer-des-travaux-sur-la-voie-publique-3506#le-8e-protocole-de-bonne-tenue-des-chantiers> ). Plusieurs exemples d'aménagements faits dans Paris ont été présentés : cheminements dégagés sans obstacles, dispositifs spécifiques pour

personnes atteintes de déficience visuelle (guidage innovant en « fil d'Ariane »), traversées de chaussée confortables et sécurisées, des espaces de pause...

Dans un dernier temps de la présentation, Trait Clair a rappelé les différentes phases de concertation ainsi que l'ordre du jour. L'objectif principal de l'atelier étant d'étudier différents parcours autour de la place, de se concentrer sur les espaces difficiles d'accès, les logiques de traversées et d'usage.

La présentation a suscité un certain nombre d'interrogations de la part des personnes présentes. Parmi les principaux sujets de préoccupation on retrouve : le sentiment que le projet est déjà décidé d'avance, la crainte que les données utilisées lors du diagnostic ne soient pas assez précises et/ou récentes et la nécessité de bien séparer les usages pour la sécurité des piétons et cyclistes.

## **ATELIER TABLE A : TRAJETS ET ACCESSIBILITÉ**

**Objectifs :** Évaluer l'intermodalité sur la place, les facilités et difficultés de passage d'un mode de transport à un autre (vélo/ TC/ Marche / voiture).

**Déroulé :** A partir d'itinéraires imaginés en amont, les participant.e.s ont pu se mettre dans la peau de personnages au profils variés et retracer les trajets à l'aide de fils de laine et punaises selon un code couleur (rouges ou roses pour identifier les endroits présentant des difficultés ou potentiellement dangereux, les punaises bleues et vertes indiquent les passages ne présentant pas de difficulté). Les trajets sélectionnés collectivement par chaque groupe ont été tracé sur une carte de l'existant puis sur une carte de projection de la place future, afin de comparer les changements dans les cheminements (accessibilité améliorée ou non).

---

## GROUPE 1

Le premier groupe de travail a eu le temps de travailler sur deux trajets.



**M.Y arrive de la gare Saint-Lazare par le bus 29 avec ses deux enfants** dont un en poussette. Il s'arrête au niveau de l'avenue Daumesnil. Il souhaiterait à présent se rendre au Parc Zoologique de Paris en empruntant le bus 46 en direction du château de Vincennes (arrêt situé dans la même avenue de l'autre côté de la place).

*Quel trajet emprunte-t-il ? Ce trajet vous semble-t-il long ? Est-il facile de rejoindre un bus en partant d'un autre arrêt sur place ?*

### **Éléments positifs du trajet**

Trajet assez simple, relativement court et quasiment inchangé après rénovation de la place. Il est plus simple pour M.Y de descendre à l'arrêt suivant, rue de Reuilly, plutôt qu'à l'arrêt rue Daumesnil.

### **Difficultés rencontrées**

Une traversée difficile (laquelle ?) à cause de la présence d'une voie cyclable où le feu n'est que rarement respecté. Une personne propose d'installer des feux spécialement réservés au cyclistes.

### **Questions/idées soulevées**

Où sera située la nouvelle station de métro ? En fonction de son nouvel emplacement, il y a un risque de créer une traversée piétonne supplémentaire, ce qui rendrait ce trajet plus dangereux.



**Mme X est malvoyante.** Elle arrive à pied sur la place depuis la rue de Reuilly.

Quel chemin emprunte-t-elle pour rejoindre le métro ? Quel est selon vous le chemin le plus sécurisé à emprunter ? Quels obstacles rencontre-t-elle sur son trajet ? Ce trajet vous semble-t-il aisé ?

### ***Éléments positifs du trajet***

**Avant :** Pas d'éléments positifs relevés sur le trajet actuel.

**Après :** Le trajet semble plus direct et plus agréable après rénovation de la place. Il y a beaucoup moins de voies à traverser et la sécurité de la piétonne est améliorée.

### ***Difficultés rencontrées***

**Avant :** La principale difficulté sur ce trajet est la traversée des voies (5 en tout), et surtout des voies cyclables. Celle-ci est très conflictuelle au niveau de la rue Lamblardie notamment.

**Après :** Pas de difficultés particulières observées sur le nouveau trajet si les traversées sont améliorées comme annoncé.

### ***Questions/idées soulevées***

Proposition d'installer des traversées sonorisées à destination des personnes malvoyantes. Il serait nécessaire d'insérer clairement les nouveaux passages piétons dans le plan de la future place pour faire une simulation.

---

## GROUPE 2

Le second groupe de travail n'a eu le temps d'étudier qu'un seul trajet, en rentrant dans les détails.



**Mme. R habite rue Raoul et a des difficultés pour marcher.** Elle utilise une canne et souhaite prendre un taxi en soirée pour aller à la gare de l'Est.

Quel chemin doit-elle emprunter ? Ce chemin vous semble-t-il facile ? Difficile ? Sécurisé ?

### ***Éléments positifs du trajet***

**Avant :** Pas d'éléments positifs relevés sur le trajet actuel.

**Après :** Le trajet semble légèrement simplifié car une traversée est évitée.

### ***Difficultés rencontrées***

**Avant :** La rue Raoul est en pente, ce qui peut rendre le déplacement de cette personne âgée plus complexe.

**Après :** Comme la voie Sud sera interdite à la circulation, il risque d'y avoir de nouveaux conflits d'usages au niveau de la voie au Nord de la place, notamment entre les bus et les taxis. Certains évoquent leur peur de voir s'installer de nouvelles terrasses extérieures qui risqueraient de rendre la circulation difficile sur la place.

### ***Questions/idées soulevées***

La principale question a été celle du nouvel emplacement (ou non) de la station de taxi. Certains ont proposé d'installer une seconde station à l'occasion du réaménagement de la place (si oui, où ?).

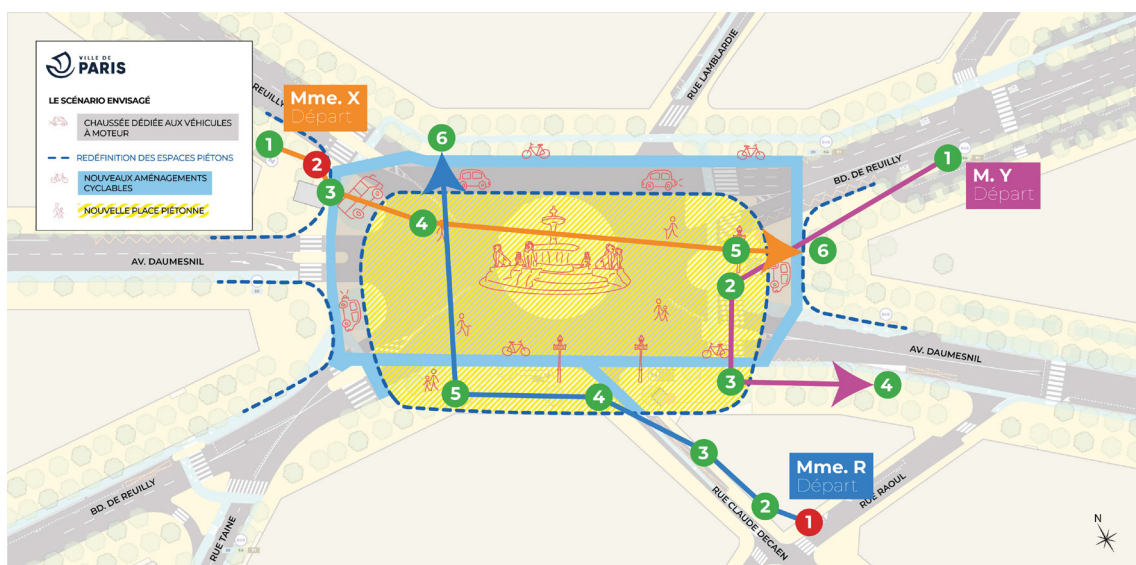
Plusieurs ont souligné l'importance de réaliser des cheminements cyclables séparés du reste de la circulation et larges afin d'éviter au maximum les conflits d'usages.

### ***Autres interrogations soulevées dans les deux groupes :***

- *Pourquoi le sens giratoire n'est pas maintenu ?*
- *Il faut porter un point d'attention à la synchronisation des feux.*
- *Y'aura-t-il une voie réservée pour les bus ?*
- *Il faut mettre le plaisir piéton au coeur de ce réaménagement.*



Les cartes ci-dessous représentent les trois trajets étudiés lors de l'activité. En rouge sont représentés les noeuds complexes du cheminement et en vert les passages qui ne présentent pas de difficultés particulières. On peut constater que les trajets tracés sur la carte de projection présentent moins de points de difficultés que les trajets tracés sur le plan de l'existant.



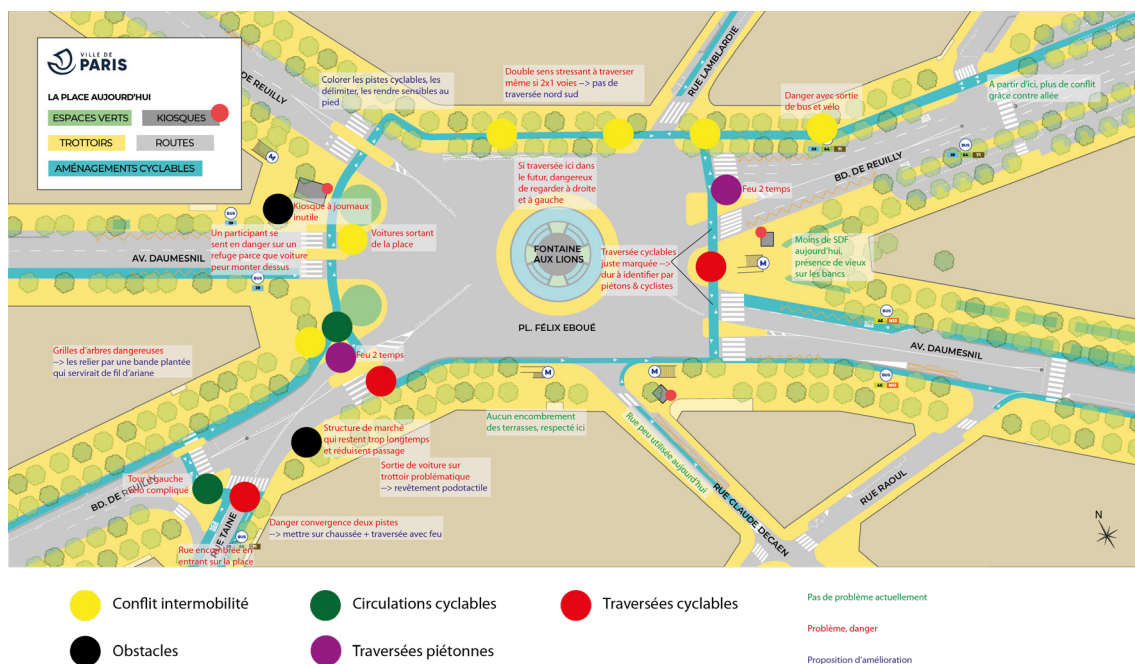
# ATELIER TABLE B : OBSTACLES ET SIGNALÉTIQUE

**Objectifs :** Repérer les principaux obstacles à la circulation selon différents modes de déplacements (largeur des trottoirs, pistes cyclables, trous dans la chaussée...).

**Déroulé :** Les objectifs de l'atelier ont été présentés aux groupes avant d'entamer une discussion sur les thématiques des continuités piétonnes et cyclables. Les participant.e.s ont pu s'exprimer en s'appuyant sur plusieurs supports type fond de carte et photos de la place actuelle. Ils ont ensuite réalisé des catégories d'obstacles (ex : ruptures cyclables, stationnements gênants, trottoirs trop étroits...) afin de pouvoir les identifier plus clairement par des gommettes de couleurs sur la carte.

## GROUPES 1 ET 2

Les deux groupes de travail ont pu lors de cet atelier relever les espaces de conflits liés à l'intermodalité sur la place, les zones présentant des obstacles à la traversée, les espaces où la circulation se veut plutôt fluide etc. La carte ci-dessous permet de voir quels espaces les groupes ont collectivement relevé, ainsi que les légendes associées :



Les participant.e.s ont par ailleurs soulevé des idées et problématiques relatives à l'aménagement des voies :

- La question du revêtement de la place en général s'est posé : il a été évoqué qu'il serait préférable que ce soit de type Nation plutôt que Bastille
- La question des camions les jours de marché est beaucoup revenue (problème avec les cyclistes entre autres)
- La relocalisation du marché sur la place a été jugée préférable par certain.e.s
- La question du temps des travaux a soulevé des interrogations sur la gestion de l'espace public et de l'accessibilité durant cette phase
- Un point de vigilance a été soulevé dans le groupe 1 : la circulation des PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les personnes en fauteuil roulant n'ont pas le droit d'emprunter les pistes cyclables et la route pour des raisons de sécurité. Le trottoir est donc leur seule voie de circulation possible, mais la présence d'arbres et/ou de trous empêche souvent une bonne accessibilité. Il ne faut pas oublier de se demander pour qui on veut apaiser la chaussée. Actuellement, la rue Claude Decaen est quasiment impossible d'accès pour les PMR (à cause des poubelles, des terrasses et de la présence de marches), qui sont donc parfois obligés de descendre sur la route. En revanche, même si le marché Daumesnil est très fréquenté, on y circule aussi facilement en fauteuil.
- Le PAM 75 (Pour l'Aide à la Mobilité) se questionne sur les meilleurs emplacements possibles pour les arrêts réservés sur la nouvelle place. Il se demande aussi quel seraient les droits de passage pour leurs véhicules au niveau des zones piétonisées (axe Sud principalement).

### **Clôture et temps de restitution collective**

Trait Clair a clôturé l'atelier par un rapide compte-rendu des échanges de chaque table. Certain.e.s ont fait quelques dernières remarques qui leur semblaient importantes : la question de la durée et des conditions dans lesquelles se feront les travaux ou encore la possibilité de réaliser un « fil d'Ariane » végétalisé plutôt qu'une bande de guidage.

La prochaine date de rencontre a été rappelée aux personnes présentes.